



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré
1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet
Tél. 05 46 28 97 48 - asso.gemre17@yahoo.fr -
<http://gemre.wifeo.com/>

Communiqué GEMRé du 2 Novembre 2012

En cette journée de Toussaint, l'association GEMRé réaffirmait sa détermination à obtenir la gratuité du passage du pont de l'île de Ré pour tous en tenant une permanence sur le parking jouxtant la gare de péage.

Malgré une météo exécrable, plusieurs personnes sont spontanément venues nous apporter leur soutien et signer la pétition demandant la gratuité du pont.

Ces rencontres furent l'occasion de recevoir de nouveaux témoignages quant à l'iniquité de cette taxe.

Citons parmi d'autres ce couple obligé de payer pour aller fleurir les tombes familiales, cette femme obligée de payer pour aller chercher et ramener son fils handicapé au centre de Saint Martin et ce jeune homme qui n'a pu rendre visite à sa mère malade aussi souvent qu'il l'aurait souhaité pour cause de péage.

Merci à tous ceux venus nous encourager et nous conforter quant au bien fondé de ce combat contre ce péage injuste et discriminatoire en nous apportant leur témoignage. Nous regrettons une fois de plus que la seule réponse apportée par nos élus invités à venir nous rencontrer soit l'abstention.

Pour GEMRé
Jean-Christophe

Les photos de cette journée sont dans la rubrique « Photos Gemré »